



CADRE DE DIALOGUE POUR  
LES INVESTISSEMENTS DURABLES  
**AU KATANGA**

# ***Stratégie de sortie des enfants dans la chaîne de production des minerais de cuivre et cobalt dans les Provinces du Haut-Katanga et du Lualaba***

PLAN STRATEGIQUE

*Janvier 2017.*



GOUVERNEMENT DU LUALABA  
&  
DU HAUT-KATANGA



## ***Contexte et justification***

Situées au Sud-Est de la République Démocratique du Congo, les provinces du Haut-Katanga et de Lualaba sont entièrement localisées dans l'hémisphère austral, entre 4 et 5 degrés de latitude sud, 21 degrés 30' et 30 degrés 45' de longitude Est. Au Nord, elles font frontière avec les provinces de Tanganyika et de Haut Lomami ; au Nord-Ouest avec la province du Lomami d'abord, ensuite avec celle du Kasai Central. La République Populaire d'Angola le limite à l'Ouest et au Sud-Ouest. La Zambie prend la relève au Sud-Est. La superficie de la République Démocratique du Congo est de 2.345.095 Km<sup>2</sup>.

Selon l'enquête MICS 2, la taille moyenne des ménages est de 6.1 personnes et la population agricole est estimée à 65 %. Cette population continue à vivre en dessous du seuil de pauvreté avec des conditions d'existence dégradantes.

Le rapport mondial du BIT démontre qu'entre 2000 et 2008, le nombre d'enfants travailleurs a reculé de près de 30 millions. Cependant, à la fin de cette période, l'on comptait encore plus de 215 millions d'enfants travailleurs, dont plus de la moitié était astreint aux travaux dangereux : telle est la réalité à laquelle le monde est confronté.

Le secteur minier est l'un des secteurs clés de l'économie congolaise en générale et Katangaise en particulier. Il est source des devises et de recettes qui font la fierté des Provinces issues de l'ancienne Province du Katanga. Les Provinces de Haut Katanga et de Lualaba sont établies sur « la ceinture de cuivre centrafricaine, située le long des frontières entre la RDC et la Zambie et entre la RDC et l'Angola. Elles contiennent plus d'un tiers des réserves mondiales de cobalt, ainsi que des quantités significatives de cuivre, de nickel, d'uranium, d'argent et de plomb. De par la GCM et au regard des réalités de la libéralisation de l'exploitation minière en RDC, c'est la partie la plus industrialisée de l'exploitation minière en RDC.

La libéralisation de l'exploitation artisanale des minerais au Katanga a été motivée par le souci des autorités de l'époque de créer une classe moyenne dans la population. Mais en l'absence des mesures d'encadrement leur décision n'a pas amené aux résultats escomptés. Au prise avec des difficultés structurelles qui ont provoqué la désarticulation du tissu socio-économique avec ses corollaires de pauvreté récurrente des populations, d'exode rural, de chômage urbain et de précarité des ménages ; le Katanga affiche aujourd'hui un taux de 53% d'enfants occupé dans les pires formes de travail (selon les données d'enquête MICS 3).

Le gain facile que fait miroiter l'exploitation artisanale des minerais est à base de la ruée des individus de tout genre et de tout âge vers les carrières et sites miniers se livrant ainsi aux activités qui rentrent dans la chaîne de la production minière. Les familles entières ont quitté les centres urbains et les villages et Centres extra coutumiers où ils vivaient pour s'installer prêt des mines et carrières dans des logis en bâches qui renforcent leurs conditions de précarités et de grande promiscuité.

L'artisanat minier affecte tous les enfants sans distinction, les filles et les garçons y travaillent bien qu'il s'y observe une division de travail apparente. Les filles participent activement au transport, au lavage, triage et /ou au ramassage des minerais et la contagion sociale qui découle de la promiscuité et du mimétisme les expose aux pratiques sexuelles à risques d'où elles sortent prématurément mères ou atteintes des maladies incurables. Les enfants ont déserté l'école pour vendre leurs muscles aux adultes souvent analphabètes. Ils se retrouvent à toutes les étapes d'exploitation artisanale des minerais dans les mines et carrières - creusages, transport, lavage, triage, tamisage – manipulant ainsi des matières à forte radiation sans protection aucune contre un revenu dérisoire.

Cependant, le manque de moyens du gouvernement pour faire face à la problématique de la présence des enfants dans la chaîne de production des minerais de cuivre et cobalt du Sud de la RDC en dépit des rapports et alerte émanant des intervenants dans le secteur, est une des raisons majeures qui

ont retardé la mise en place des mécanismes fonctionnels de contrôle pour prévenir la présence des enfants dans la chaîne de production artisanale des **minerais**. Bien que les conséquences de la présence des enfants dans la chaîne de production des minerais puissent être l'accroissement du taux d'analphabétisme, la déperdition scolaire, l'affaiblissement du pouvoir de négociation des syndicats, l'accroissement du chômage car les enfants constituent une main d'œuvre bon marché, l'accroissement de l'injustice sociale, l'accroissement du taux de morbidité et de mortalité, le manque de solidarité, ..., l'élaboration de la stratégie inter provinciale de lutte contre le de travail des enfants dans la chaîne de production des minerais du cuivre et de cobalt et la mise en œuvre des stratégies de lutte ont plus été l'œuvre des certains ONGs internationales et nationales intéressées et de l'UNICEF comme agence de Nations Unies. (*Rapport IDAK inedit, janvier 2017*)

La recrudescence des cas d'exploitations minières artisanales dans les quartiers résidentielles et d'envahissement des concessions privées par des exploitants artisanaux clandestins montre les limites de la sécurisation des sites miniers et met à nu l'implication des militaires, de la police, des services de sécurités et judiciaires et des membres des familles des dignitaires du régimes au pouvoir dans le maintien et l'entraînement des enfants dans les opérations qui rentrent dans la chaîne de production des minerais de cuivre et cobalt.

Les études réalisées par les ONGs et autres chercheurs indépendants sur la présence des enfants dans la chaîne de production des minerais de cuivre et cobalt dans les deux province de Lualaba et du Haut-Katanga ainsi que les témoignages des creuseurs et enfants eux-mêmes lors de l'ateliers de réflexion sur la stratégie de sortie des enfants dans le circuit de production des minerais de cuivre et cobalt sont éloquentes et confirment le rôle des services précités dans l'entretien du phénomène.

La proximité des carrières et mines avec les sites d'habitations et la porosité des carrières et mines considérées parfois comme lieux des jeux pour les enfants ainsi que l'insuffisance des Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA)

sont autant des confondues des raisons qui ont été évoquées pour justifier la présence des enfants dans la chaîne de production des minerais de cobalt et cuivre.

Face à cette situation, plusieurs initiatives louables ont été entreprises et mises en œuvre par différents intervenants en vue de retirer les enfants du travail dans les mines et carrières. L'évaluation de toutes ces initiatives a révélé, non seulement la nécessité de mettre en place une structure multi acteurs de coordination dont l'absence a été à la base des résultats mitigés constatés, mais aussi l'absence des initiatives étatiques orientées vers des solutions holistiques durables au phénomène.

### **Approche stratégique d'intervention**

Notre stratégie d'intervention intègre les actions prioritaires et des actions durables. Elle se base sur une approche **multi acteurs, pluriannuelle et holistique**.

- 1. Multi acteurs :** *l'exploitation des minerais elle-même est un processus qui engage plusieurs acteurs aux intérêts parfois opposés et complémentaires, parfois divergents et contradictoires, la recherche des solutions aux problèmes qu'elle engendre ne peut se faire loin de l'attention des acteurs qui de loin ou de près jouissent de l'activité. Les populations dont les enfants, l'Etat dans toute sa structuration, les entreprises productrices, les consommateurs, les coopératives d'exploitants... Le point de chaque catégorie d'acteur devra être écouté, analysé, pris en compte et ou intégré dans la recherche des solutions si on les veut durables.*
- 2. Pluriannuelle ;** *Le retrait des enfants de la chaîne de production des minerais est une entreprise qui ne peut pas se réaliser sous le coup d'un bâton magique. Il faut du temps de l'engagement et des moyens conséquents pour que les résultats se fassent sentir. Il faut revenir sur les mêmes actions, les mêmes cibles à des périodes régulières avec un engagement soutenu.*

**3. Holistique :** *Les efforts pour le retrait des enfants de la chaîne de production des minerais devront prendre en compte tous les aspects de la vie de l'enfant et ne pas être sectoriel. Ici le problème devrait être abordé dans sa globalité. C'est ainsi que les solutions préconisées tiennent compte des aspects sociaux, économiques, environnementaux et juridico sécuritaires.*

*Les actions prioritaires s'articulent autour des axes d'intervention ci-dessous et partiront **des séances de partage d'informations et de réflexion** avec les structures et personnalités impliquées ou indexées comme impliquées dans le maintien des enfants dans la chaîne de production des minerais de cuivre et cobalt dans les provinces du Haut - Katanga et de Lualaba. Ces séances devant se tenir à deux niveaux : au niveau provincial et au niveau national. Au niveau provincial ces séances seront orientées vers les membres du comité provincial de sécurité élargie aux SAESSCAM et Service de Mines et au niveau national la cible sera les membres du comité national de suivi, les responsables au plus haut niveau de la sécurité, la magistrature et maison civile du Chef de l'Etat.*

*Lancement d'une campagne de sensibilisation de la population mettant en exergue les conséquences de la manipulation des minerais par les enfants et les mesures prises par le gouvernement. La campagne de sensibilisation devra être une activité permanente à stratégie variée pour faciliter l'évaluation des résultats atteints.*

*Il sera question de manière prioritaire et urgente d'envisager une cartographie des écoles publiques dans les zones ciblées (Kolwezi, Mutshatsha et Lubudi dans le Lualaba et Kambove dans le Haut Katanga) en vue d'envisager la possibilité de gratuité et l'obligation de l'école primaire dans ces zones à la rentrée prochaine. Ceci veut dire qu'à la rentrée de septembre 2017 l'école primaire devra être gratuite et obligatoire dans ces zones.*

*Les mécanismes de montage d'un fond de soutien seront discutés et mis en place et des projets montés selon les axes stratégiques ci-dessous.*

IDAK 2017.

*Sommes toutes, nos actions partiront de la sensibilisation, au suivi et évaluation en passant par des actions de prise en charge.*

## PLAN D' ACTIONS STRATEGIQUES

### 1. Axe stratégique 01 : Réduction de la vulnérabilité économique des ménages

#### a) Objectifs

- Promotion des coopératives agropastorales ;
- Promotion de l'Entrepreneuriat (PME, PMI et AGR) ;
- Sensibilisation et vulgarisation de la culture financière ;
- Promotion de la professionnalisation de l'artisanat minier.

#### b) Résultats

- Emergence d'une classe moyenne locale (Sécurisation financière, auto emplois, moyenne des dépenses du pouvoir d'achat par ménage évalué à 15\$ par jour, etc)

#### c) Actions

Objectifs	Problèmes	Actions	IOV	Hypothèses ou risques
1.1.Promotion des coopératives agropastorales	Manque d'emplois,	Appuyer la création des coopératives agropastorales	Nombre des coopératives créées et opérationnelles	
	Faible capacité d'initiatives et entrepreneuriale	Appuyer les formations des communautés à la création et en gestion des coopératives	Effectifs des personnes formées	
	Irresponsabilité des parents	Organiser les sensibilisations des parents sur leur responsabilité	Accroissement du taux d'accès aux services sociaux de base	
		Appuyer la création des AGR	Effectifs des membres de la communauté appuyés pour la création des AGR	
1.2.Promotion de l'Entrepreneuriat (PME,	Manque de Diversification de l'économie	Appuyer la diversification de l'économie	Nombres de filières économiques appuyés	



<b>PMI et AGR : )</b>				
	Chômage des parents	Appuyer la promotion des initiatives de développement (l'esprit associatif, l'entrepreneurial et associatif)	Nombres des ZEA, des coopératives artisanales, etc	
	Flux migratoire	Contrôler les mouvements des populations	Existe des registres sur les mouvements des populations	
	Faibles mesures relatives au flux migratoires	Prendre des mesures de renforcement des politiques de gestion en matière de flux migratoire	Qualité des mesures politiques prises pour maîtriser les flux migratoires	
<b>1.3.Sensibilisation et vulgarisation à la culture financière</b>	Manque des moyens matériels et financiers	Appuyer techniquement et financièrement les regroupements des exploitants miniers artisanaux	Effectifs des regroupements des exploitants miniers artisanaux appuyés	
	Absence d'un modèle de lutte contre la pauvreté	Diversifier les modèles de lutte contre la pauvreté (AGR , Epargne )	Types de modèles mis en place pour réduire la pauvreté	
Expérimenter le modèle BEPSEE pour l'éducation financière des enfants et l'accompagnement à l'entrepreneuriat		Nombre d'enfant encadrés et nombre des personnes formées et suivies dans l'entrepreneuriat		
<b>1.4.Promotion de la professionnalisation de l'artisanat minier</b>	Mauvaise répartition des revenus issus de l'exploitation artisanale	Appuyer techniquement et financièrement les négociants artisanaux pour la défense de leurs intérêts	Qualité professionnelle de l'exploitation artisanale	
	Ignorance des droits par les artisans	Appuyer les formations des artisans sur leurs droits	Effectifs des artisans miniers formés	

	Exploitation artisanale illicite	Formaliser les endroits découverts par les exploitants artisanaux en ZEA si ces zones ne sont pas couvertes par les titres exclusifs (PL et PE)	Nombres des ZEA formalisées, octroyées et financées pour la découverte par les artisanaux miniers ; Effectifs des artisanaux miniers ayant cotisé pour la découverte ;	
		Organiser l'identification et l'enregistrement des exploitants artisanaux et la livraison d'une carte de service	Existence d'un répertoire des artisanaux miniers ; Effectifs des artisanaux miniers disposants des cartes de service	
		Appuyer la création des coopératives des artisanaux miniers de manière autogérée	Nombre des coopératives minières artisanales	
	Absence d'une cartographie des ZEA	Appuyer l'élaboration de la cartographie des ZEA	Existence d'une cartographie des ZEA pour chaque nouvelle province issue du démembrement du Katanga	
		Repérage et bornage des ZEA et leur attribution aux coopératives	Nombre des ZEA bornées	
	Appuyer les mécanismes de sécurisation des sites d'exploitation minière artisanale	Qualité des mécanismes de sécurisation		

IDAK 2017.

		Suivre et accompagner techniquement le processus de professionnalisation	Effectif des coopératives minières artisanales et de leurs membres	
--	--	--	--	--

## 2. Axe stratégique 02 : Réduction de la vulnérabilité sociale des ménages

### a. Objectifs

- Promotion du planning familial ;
- Facilitation d'accès aux services sociaux de base (Education, Santé, Accompagnement des ménages, etc.) ;
- Promotion des droits et devoirs de l'Enfant ;
- Renforcement des mécanismes de contrôle et protection des droits des Enfants par les parents ;
- Renforcement des structures d'activités parascolaires (culturelles, sportives, économiques, etc.).

### b. Résultats

- Stabilité familiale

### c. Actions

Objectifs	Problèmes	Actions	IOV	Hypothèses ou risques
2.1.Promotion du planning familial	Irresponsabilité des parents	Organiser les sensibilisations des parents sur leur responsabilité	Effectifs des parents touchés	
	Faible esprit d'initiative et d'entrepreneuriat	Faciliter la création des AGR	Effectifs d'AGR créées ; Qualités des filières de micro entreprises	
	Pratiques sociales et attitudes communautaires	Mettre en place des activités de communication pour le changement de comportement (rôles, responsabilité et devoirs des parents et droits des enfants)		
		Sensibiliser sur les dangers dans les mines : contre les violences sexuelles et leurs conséquences, Maladies	Diminution des cas de : violences sexuelles, taux de transmission des IST/Sida , acquisitions de certaines	

		pulmonaires et IST/Sida, la consommation d'alcool et de drogues, etc...	habitudes néfastes et perpétuation du cycle de la pauvreté, ;	
<b>2.2.Facilitation d'accès aux services sociaux de base (Education, Santé, Accompagnement des ménages, etc)</b>	Analphabétisme	Mettre en place des programmes d'alphabétisation fonctionnelle	Existence des programmes d'alphabétisation fonctionnelle	
	Faible accès des enfants aux services sociaux de base	Mener des actions de plaidoyer pour rendre effectif la gratuité constitutionnelle de l'enseignement primaire	Taux de fréquentation scolaire	
		Sensibiliser sur les droits des enfants : Education, Santé, Participation, etc	Respects des droits des enfants dans la communauté	
		Sensibiliser contre les pires formes de travail des enfants	Accroissement du taux de fréquentation scolaire	
	Faible revenu et chômage des parents	Appuyer les AGR des ménages	Nombre des ménages appuyés pour la création des AGR	
		Renforcer les capacités en entrepreneuriat		
	Absence des mécanismes communautaires de protection	Mettre en place les mécanismes de communautés protectrices	Nombre des mécanismes communautaires de protection des enfants mis en place par le programme	
<b>2.3.Promotion des droits et devoirs de l'Enfant</b>	Toxicomanie	Organiser les sensibilisations sur les méfaits de la drogue	Taux de la délinquance juvénile	

		Mise en place de programme de désintoxication	Taux de la délinquance juvénile	
<b>2.4. Renforcement des mécanismes de contrôle et protection des droits des Enfants par les parents ;</b>	IST / VIH SIDA	Mettre en place les programmes de lutte contre le VIH	Existence d'un programme de lutte contre les IST/VIH SIDA dans le secteur de l'artisanat minier	
		Mener une étude évaluative des besoins dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la nutrition, etc.		
		Élaborer un plan quinquennal pour couvrir les besoins et les gaps		
		Mener un plaidoyer pour Aligner les actions sociales des compagnies minières au plan quinquennal (construction et support à des écoles, des centres de santé, des projets d'agriculture, etc....)		
	Absence des mécanismes de contrôle des abus	Organiser la sensibilisation des parents à la dénonciation des cas d'abus	Fréquence des cas d'abus	
	Difficultés de réinsertion	Organiser les sensibilisations et les formations des assistants sociaux sur la mise en place des mécanismes de récoltes d'informations	Effectifs d'assistants sociaux renforcés en capacités	

	Difficultés de réinsertion	Appuyer l'opérationnalisation de travail des assistants sociaux	Effectifs d'assistants sociaux renforcés en capacités	
	Exclusion sociale	Organiser les sensibilisations des parents sur les droits des enfants et les devoirs des parents	Cohésion sociale	
		Appuyer les actions de plaidoyer auprès du gouvernement en faveur de la justice distributive		
	Passivité de la communauté	Organiser les sensibilisations des communautés (parents : creuseurs, négociants, policiers, militaires...) sur les risques de la présence des enfants dans les carrières	Fréquence des risques	
	Déperdition scolaire	Organiser les sensibilisations des communautés (parents, enseignants, et élèves) sur l'importance de l'éducation	Taux de fréquentation scolaire	
		Mettre en place un programme de Protection Sociale pour les familles dont les parents sont des vieillards chefs de ménage, familles de parents handicapés, enfants chefs de ménage, etc... sous la forme d'un transfert conditionnel de cash pour		

		la fréquentation scolaire, cartes de vaccinations, enregistrement à la naissance, etc...)		
		Appuyer les actions des organisations d'encadrement et de protection des enfants et des assistants sociaux		
	Insuffisance des centres d'apprentissage professionnelle	Créer de Centres d'apprentissage professionnel		
	Délinquance Juvénile	Sensibiliser les parents et les enfants sur leurs Devoirs et sur la Voie et Action citoyen (VAC)		
	Situation Familiale	Renforcer les capacités des parents sur la création des AGR et sur l'esprit entrepreneurial et formation sur l'accès à l'emploi)		
	Maladies (pulmonaires, éclampsie, etc.) et la malformation physique	Ignorance des risques encourus		
		Organiser les sensibilisations (exploitants miniers, parents, enfants) sur les risques et conséquences liés au travail des enfants dans les mines		



### 3. Axe stratégique 03 : Amélioration de la gouvernance

#### a. Objectifs

- Revisitation des lois en rapport avec :
  - ❖ Les mouvements de populations en interne pour des raisons économiques ;
  - ❖ La présence des Enfants dans les mines ;
- Renforcement des mécanismes de contrôle de mouvement interne des populations ;
- Conception et mise en œuvre des micros plans d'aménagement territorial ;
- Criminalisation (Interdiction) activités des individus acteurs étatiques et des services de sécurité dans le processus d'exploitation et de commercialisation des minerais ;
- La valorisation des services sociaux de base (en nombre d'agent, en qualité et moyen de fonctionnement) ;
- Renforcement de la protection sociale ;

#### b. Résultats

- Responsabilité du pouvoir public assuré (les Enfants ont accès faciles aux services sociaux de base, les droits des enfants sont protégés)

#### c. Actions

Objectifs	Problèmes	Actions	IOV	Risques ou hypothèses
<b>3.1. Revisitation des lois en rapport avec :</b> ✓ Les mouvements de populations en interne pour des raisons économique ; ✓ La présence des Enfants dans les mines	Non application des textes des lois	Organiser les campagnes de vulgarisation des lois relatives à la lutte contre l'impunité, la présence des enfants dans les mines et carrières	Nombre des cas punis ; Taux de diminution des enfants dans les mines	
	Faiblesse des textes légaux en matière des mouvements des populations	Organiser les ateliers de Revisitation de textes légaux en matière des mouvements des populations	Qualité des textes revisités	
		Mener le plaidoyer auprès du	Nombre d'actions de	

		législateur pour l'actualisation des textes légaux en matière des mouvements des populations	plaidoyers	
<b>3.2.Renforcement des mécanismes de contrôle de mouvement interne des populations</b>	Flux migratoire	Contrôler les mouvements des populations		
		Prendre des mesures de renforcement des politiques de gestion en matière de flux migratoire	Nombres des mesures prises	
	Conflit intercommunautaire	Organiser les campagnes de sensibilisation à la cohabitation pacifique		
		Organiser les campagnes d'Education civique et de culture de paix		
		Organiser les formations des leaders communautaires sur la résolution des conflits pacifique		
	Exode rurale	Contrôler les mouvements des populations		
		Créer les infrastructures sociaux des base (routes, écoles, Centres de formation professionnelle, Centres de Santé, Hôpitaux Généraux de Référence,) dans le milieu ruraux.		

		Réhabiliter les infrastructures sociaux des base (routes, écoles, Centres de formation professionnelle, Centres de Santé, Hôpitaux Généraux de Référence,) dans le milieu ruraux.		
<b>3.3.Conception et mise en œuvre des micros plans d'aménagement territorial</b>	Proximité géographique et porosité	Délocaliser les villages situés autour des sites miniers		
		Prendre des mesures portant interdiction d'ériger les villages suret autour des sites miniers		
		Créer le ZEA viable éloigné des quartiers résidentiels		
		Mise en place de zone de restriction dans les carrières et mines des entreprises industrielle		
	Forte densité démographique	Organiser les sensibilisations des parents sur la santé de la reproduction		
		Mener des actions de plaidoyer auprès du gouvernement sur le planning Familiale		
		Organiser des campagnes de sensibilisation communautaire avec les ONG sur le planning Familiale		

<b>3.4.Criminalisation (Interdiction) activités des individus acteurs étatiques et des services de sécurité dans le processus d'exploitation et de commercialisation des minerais</b>	Ethique d'hommes	Organiser des formations en éthique et déontologie pour les agents des services étatiques, services publics et sécurités ainsi que les leaders de regroupement		
	Présences des FARDC et policiers armés, et autres Fonctionnaires et acteurs politiques à l'exploitation minière artisanale	Prendre des mesures portant interdiction de l'implication des individus acteurs étatiques et des services de sécurité dans le processus d'exploitation et de la commercialisation des minerais		
	Impunités des éléments de la FARDC et autres services de sécurité armée ainsi que les autorités politico-administratives intervenant dans l'exploitation minière artisanale et la commercialisation des minerais	Traduire en justice les éléments de la FARDC et autres services de sécurité armée ainsi que les autorités politico-administratives intervenant dans l'exploitation minière artisanale et la commercialisation des minerais		
<b>3.5.Renforcement de la protection sociale</b>	Manque de volonté politique	Mener des actions de plaidoyer auprès des autorités, politico administratives, coopératives, les services étatiques et les leaders communautaires pour s engrangé de manière		

		effective en faveur de la protection des enfants		
	Corruption	Appuyer des campagnes de sensibilisation communautaire sur la culture de dénonciation des cas de corruption		
		Organiser des campagnes de sensibilisation de la communauté sur les méfaits de la corruption		
		Sanctionner / punir les cas de corruption		
	Complicités des animateurs de service publiques	Organiser les sensibilisations pour les agents des services publics au civisme		
		Sanctionner les agents de services publics complices et inciviques		
	Faible niveau de service public	Recycler et former les agents ( police , police de mine , CEC SAESCAM , Police de protection de l'enfant , GFE , DIVAS , JEUNESSE , SANTE , ( toutes les parties prenantes )		
		Doter les services publics des moyens et autres outils de travail ( police , police de		

		mine , CEEC SAESCAM , Police de protection de l'enfant , GFE , DIVAS , JEUNESSE , SANTE , ( toutes les parties prenantes )		
	Manque de prise en charge des services sociaux	Recycler et former les prestataires des services sociaux		
		Doter les services sociaux des équipements des prestataires de ces services		
		Créer les services sociaux des bases (aménagement des points d'eau, centres de santé, , espaces de jeux pour enfants		
		Réhabiliter les infrastructures sociales de base (points d'eau, centres de santé, espaces de jeux pour enfants )		
		Prendre des mesures d'application sur la gratuité de l'éducation primaire		
		Octroyer et rendre disponible les terrains pour les infrastructures sociaux de base		
	Mimétisme	Mettre en place l'approche Enfant pour Enfant		

IDAK 2017.

	Insuffisance des centres d'encadrement éducatif	Créer les centres d'encadrement Educatif		
	Absence des centres récréatifs	Organiser des centres récréatifs		

**4. Axe stratégique 04 : Promotion du devoir de diligence des compagnies minières**

**a) Objectifs**

- Sensibilisation et vulgarisation du principe de devoir de diligence ;
- Adhésion aux dix principes volontaires régissant les entreprises dans les domaines de droits des Enfants.

**b) Résultats**

- Coresponsabilité des compagnies minières assurées (Les entreprises se sentent coresponsables pour la protection des droits des enfants)

**c) Actions**

Objectifs	Problèmes	Actions	IOV	Hypothèses ou risques
4.1.Sensibilisation et vulgarisation du principe de devoir de diligence	Manque de Due Diligence	Organiser des campagnes de sensibilisation pour la promotion des devoirs de diligence par les entreprises		
	Incohérence entre les PDD et les PDL	Mener des actions de Plaidoyer auprès des compagnies minières pour l'harmonisation des PDD aux PDL		
		Encourager la rétrocession		
		Mener une sensibilisation auprès des compagnies minières pour le respect et l'intégration des droits des enfants dans les principes		



		des affaires (Child right and business principles)		
		<p>Mettre en place avec les compagnies des mesures pour éliminer la présence des enfants dans leur chaîne de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Signature de responsabilisation</li> <li>✓ Renforcement système de gardes</li> <li>✓ Monitoring du gouvernement et des utilisateurs finaux sur toute la chaîne de production jusqu'à des compagnies comme APPLE et SAMSUNG</li> </ul>		

IDAK 2017.

## **Renforcement des capacités**

### **Conditions de mises en œuvre et IOV :**

D'ici fin 2021 :

- Que les gouvernements de Lualaba et du Haut Katanga affectent annuellement au moins 20% de leurs budget au secteur du social (Education et Santé) ;
- Que les compagnies minières intègrent un pourcentage significatif aux actions de protection l'enfant dans leurs PDD de manière particulière et dans le cadre de la RSE et des droits des communautés conformément à leur alignement au plan quinquennal et plan prioritaires des provinces;
- Qu'un atelier d'évaluation annuelle des apports des parties prenantes se tiennent ;

### **Acteurs de mise en œuvre :**

- Gouvernement
- L'IDAK
- Les services publics
- Communautés
- Les ONG/ Société civile
- Les entreprises minières
- Les partenaires financiers et techniques

## **ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES**

### **a. Forces**

- Engagement des entreprises aux RSE ;
- Volonté politique des gouvernements provinciaux pour la réduction de la vulnérabilité économique et sociale des ménages ;
- Existence de l'IDAK ;
- Existence des ONG engagés dans la lutte contre le travail des enfants dans les mines et carrières ;

IDAK 2017.

**b. Faiblesses**

-

**c. Opportunités**

- Adhésion de la RD Congo aux principes due diligence ;

**d. Menaces**

- Présence des forces de sécurité armées dans les carrières et mines

PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES